AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

25,00 F

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, Rue Pélissier, 63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

Supplément n° 1 au Bulletin n° 143 d'AOUT 1972.-

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE.-

Les attaques en provenance du second vol vont devenir possibles.

Il est conseillé d'effectuer un traitement, dans les prochains jours de la semaine du 14 au 20 Août.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre les Acariens.

Respecter la législation relative aux délais d'emploi des pesticides avant la récolte (consulter le Bulletin n° 140 de MAI 1972).

POMMES DE TERRE

MILDIOU.-

Poursuivre les traitements sur les cultures encore en végétation active (cultures situées en altitude, en particulier).

En cas d'attaques procéder au défanage, comme il a été indiqué dans le bulletin du 27 Juillet.

Clermont-Ferrand, le 11 Août 1972.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station "AUVERGNE & LIMOUSIN"
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 839 du 11 Août 1972 - ABONNEMENT 1972 - Expédition n° 17.

Dernière note parue, bulletin n° 143 d'AOUT, le 27 Juillet.